

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL, TENUE  
LE MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 AU 5801 BOULEVARD CAVENDISH, CÔTE  
SAINT-LUC, À 18H50**

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le maire David Tordjman, président  
Le conseiller Lior Azerad  
Le conseiller Sidney Benizri  
Le Conseiller Jamie Fabian  
Le conseiller Mike Cohen, B.A.  
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.  
Le conseiller Oren Sebag, B.Sc. RN MBA  
La conseillère Andee Shuster

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M<sup>e</sup> Jonathan Shecter, directeur général,  
M<sup>e</sup> Pascalie Tanguay, directrice des Services juridiques et greffière,  
agissant à titre de secrétaire de réunion  
M. Darryl Levine, directeur, Affaires publiques et communications

**MOT D'OUVERTURE DU MAIRE**

---

Avant la réunion de ce soir, le maire Tordjman a souhaité la bienvenue au public.

**PÉRIODE DE QUESTIONS<sup>1</sup>**

---

Aucune question n'a été posée.

251226

**RÈGLEMENT NO 2655 INTITULÉ : « RÈGLEMENT 2655 CONCERNANT LES  
TARIFS POUR LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE  
2026 » - ADOPTION**

---

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER LIOR AZERAD  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER STEVEN ERDELYI

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil municipal de la Ville de Côte Saint-Luc adopte, par la présente, le règlement no 2655 intitulé : « Règlement 2655 concernant les tarifs pour la Ville de Côte Saint-Luc pour l'année financière 2026. »  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

251227

**APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

---

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la question posée et la réponse donnée, veuillez regarder la Vidéo de la séance sur la page YouTube de la Ville de Côte Saint-Luc.

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MIKE COHEN  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SIDNEY BENIZRI

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise le maire à ajourner la séance. »  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**À 19 H 17 , LE MAIRE TORDJMAN A DÉCLARÉ LA SÉANCE AJOURNÉE.**

---

DAVID TORDJMAN  
MAIRE

---

PASCALIE TANGUAY  
GREFFIÈRE